

Réserve naturelle. Les premiers panneaux

Publié le 21 décembre 2016



L'entreprise Agsel a procédé à l'installation de la signalétique à l'intention du public.

Dans le respect de la charte graphique des Réserves naturelles de France, les premiers panneaux signalant l'Espace remarquable de la presqu'île, au point de vue géologique, ont été installés.

La communauté de communes, en tant que gestionnaire de la réserve naturelle, a pour mission de mettre en place une signalétique visant à matérialiser le périmètre de l'espace protégé, sur le terrain, et à informer le public sur la réglementation et le patrimoine naturel de la réserve. Trois types de mobilier ont été définis, conformément à la charte graphique des Réserves naturelles de France et aux recommandations de l'architecte des Bâtiments de France : des panneaux réglementaires, des bornes en bois et des pupitres pédagogiques. Après obtention de l'accord des propriétaires concernés, les premiers panneaux et bornes ont été installés, lundi 12 décembre, par l'entreprise Agsel, société coopérative du patrimoine naturel. Une seconde phase de travaux est prévue en début d'année prochaine, pour les sites nécessitant d'autres démarches administratives. Les pupitres pédagogiques seront quant à eux conçus et installés sur les trois prochaines années.

